

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE Cad-EAU  
17 Septembre 2022  
Saint-Barthélémy, Salernes

PRÉSENTS : Almela Jean-Bernard, Berson Alain, Kopp Francine, Toussan Gérard, Schaechter Jean-Claude, Nguyen Liêng, Olivier-Guinard Danielle, Sicard Elise, Delavaud Marie-Pierre, Schonert Sophie, Soriano Marc, Dehlinger François.

EXCUSÉS : Apostolo Michel, Jouanneau Catherine

1. Accueil

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est adopté. L'assemblée est ouverte à 10h30.

2. Approbation du CR de la réunion du 20/06/2022 et questions découlant.

Adopté sans question.

3. Rapport d'activités 2020/2022. Présenté par Gérard Toussan.

Rapport adopté après quelques corrections typographiques.

Questions découlant du rapport.

Les membres questionnent la signification du terme "cagnotte" dans le paragraphe 3 : Notre participation au Conseil de Gestion de la Régie Communautaire.

François Dehlinger explique la signification du terme - un excédent budgétaire détenu par les communes en régie municipale- et les enjeux de son utilisation dans la perspective d'une solidarité inter-communale.

4. Rapport financier. Présenté par Jean-Bernard Almela

Il y a 593,98 € sur le compte. 0,70 € d'intérêt ont été crédités.

5. Mise à jour des membres du conseil administratif.

Il est convenu de conserver les membres qui sont à jour de leur cotisation.

La proposition de reporter à Décembre 2022 une Assemblée Générale destinée à valider la composition du collège, suite à l'envoi d'un courriel demandant aux membres de confirmer leur participation, est adoptée.

6. Désignation du représentant légal de l'association auprès des services préfectoraux.

Jean-Bernard Almela est désigné pour cette représentation.

Le siège légal est maintenu au domicile de Gérard Toussan à Lorgues.

7. Projets et perspectives à venir.

La diffusion d'information aux usagers via les stands a été affectée par la pandémie.

Les badges de cad-EAU seront distribués à la prochaine réunion.

Un lien avec les A.S.A. ainsi qu'un répertoire des associations se préoccupant de l'eau devra se développer.

De même le lien avec les commissions sur l'eau que pourrait impulser la NUPES.

Lors de la réunion de novembre, une explication des dispositions légales concernant la distribution et l'assainissement de l'eau sera présentée par Danielle Olivier-Guinard.

Les associations désirant nous joindre pourront le faire par une adhésion associative avec une cotisation annuelle de 25€.

Représentation auprès de la DPVa : François Dehlinger et Gérard Toussan sont maintenus dans ce rôle.

8. Date et lieu de la prochaine réunion.

Elle se tiendra le lundi 3 octobre à 18h30. Le lieu habituel n'étant pas disponible, elle se tiendra à La Redonne, au Flayosquet.

9. Apéritif de clôture

Voir les photos.